

Madame la Présidente,
Monsieur le Premier Ministre,
Chers collègues,

L'exercice budgétaire trace les principales lignes directrices de l'action du gouvernement pour les 12 et cette fois 24 prochains mois. Il définit les priorités ainsi que les mesures et moyens pour les atteindre.

Mais depuis 2020 nous sommes conduits par l'urgence, tant les réponses à apporter doivent essayer d'être la hauteur des enjeux et défis qui s'imposent à nous. Et si la question sanitaire est moins forte mais toujours présente, nous affrontons une crise plus grave avec cette guerre sur notre continent, suite à une invasion lâche et cruelle qui touche des millions de civils.

L'Europe se tient aux côtés de l'Ukraine et l'OTAN s'est remobilisée pour la préservation de nos valeurs et de la démocratie. Cependant, les conséquences économiques n'ont pas trainé, avec une tension maximale sur le marché de l'énergie et une envolée des prix des matières premières. Face à cela, les mesures prises par le gouvernement fédéral, au-delà des 6 milliards d'euros, ont permis d'aider les citoyens et les entreprises à amortir, en partie, ce choc. L'accord d'hier poursuit et prolonge cette logique avec des aides ciblées pour les ménages et les entreprises.

En matière énergétique, première préoccupation du gouvernement, la hausse des prix, est due au retour de la croissance économique mondiale après pandémie, à la concurrence entre l'Europe et l'Asie, amplifiée par l'invasion de l'Ukraine et la baisse de l'approvisionnement. Les entreprises, les PME, les indépendants et les ménages ont été frappé de plein fouet par cette hausse soudaine et durable. Les experts ne prédisent pas de retour à la normale avant plusieurs années.

La situation est alarmante, avec des factures de régularisation qui atteignent des sommes astronomiques difficilement supportables par les clients : nous sommes témoins de ces messages d'indépendants, boulangers, bouchers, coiffeurs, secteur alimentaire et horeca, manufacturier ou encore de l'agriculture, qui doivent déboursier des milliers d'euros d'acompte chaque mois. C'est une source de stress importante à laquelle il fallait répondre.

A cela s'ajoute l'envolée des prix d'énormément de produits. En septembre, l'inflation a grimpé à 11,27%, plus haut niveau depuis août 1975. L'inflation de l'énergie atteint désormais 60,54% et contribue à hauteur de 5 points 39 à l'inflation totale. L'inflation des produits alimentaires a aussi fortement augmenté ces derniers mois, atteignant pour le mois de septembre 10,40%.

Pour répondre à ces hausses, le gouvernement a décidé de prolonger certaines mesures et d'en décider de nouvelles afin de soulager, autant que possible, les ménages :

- La réduction de la TVA sur le gaz et l'électricité est prolongée (612 millions d'euros).

- La réduction des droits d'accises sur essence et diesel est prolongée. (248 millions d'euros)
- L'extension du tarif social, notamment aux bénéficiaires de l'intervention majorée, sera aussi maintenue en 2023, soit un coût de 621 millions d'euros.
- Le chèque mazout est lui aussi prolongé (coût 122 millions d'euros)
- La durée du "forfait de base»(moins 135Eur et 61 Eur) est aussi étendue pour novembre et décembre, et pour les trois premiers mois de l'année 2023, mais avec évaluation en décembre .Il pourrait augmenter si le prix du marché augmente.
- Enfin, une nouvelle mesure a été prise pour celles et ceux qui se chauffent au pellet : un chèque de 250€ est désormais prévu.

Pour financer ces mesures, plusieurs décisions ont été prises :

- Captation des surprofits des entreprises du secteur énergétique.
- Et contribution du secteur pétrolier à hauteur de 300 millions d'euros ainsi qu'une contribution de Fluxys, le gestionnaire du réseau gazier.

Qui dit prix de l'énergie, dit pour nous, sécurité d'approvisionnement. Et dans ce cadre nous défendons la prolongation de plus de deux réacteurs nucléaires. Nous avons besoin d'un mix énergétique mêlant renouvelable et nucléaire pour assurer notre sécurité d'approvisionnement, pour réduire le prix, pour être indépendant sur le plan énergétique et pour réduire les émissions de CO2. Nous devons concrétiser l'accord avec Engie prévu depuis le 18 mars et **regarder plus loin, en maintenant, plus de réacteurs ouverts et en ayant la volonté de travailler sur le nouveau nucléaire.**

Notre consommation d'électricité va augmenter de 35 à 50 % au cours des 15 prochaines années, en raison de l'électrification de l'industrie et de notre vie quotidienne. Il est urgent d'en assurer la sécurité d'approvisionnement.

L'action du Ministre Clarinval porte ses fruits. En septembre, après avoir rencontré les secteurs, il a convaincu le gouvernement de prendre des mesures pour aider indépendants et PME. Des mesures touchant les entreprises ont été prises. Il s'agit surtout de mesures leur permettant de prendre des dispositions en cas d'arrêt temporaire de l'activité ou de lisser les coûts de l'entreprise. Ainsi le droit passerelle en mesure d'aide face à la crise énergétique est implémenté en même temps que le recours au chômage temporaire pour force majeure.

Et parallèlement, une réforme du droit passerelle « classique » sera quant à elle entamée en vue de simplifier et d'harmoniser le régime actuel.

Evidemment, il ne s'agit là uniquement que des compétences sur lesquelles nous avons la maîtrise sachant que l'aide principale doit venir des régions qui ont l'aide aux entreprises dans leurs missions. Flandre et Wallonie ont déjà pris des mesures, on attend Bruxelles.

Malheureusement, les coûts de l'énergie ne sont pas les seuls problèmes rencontrés par les PME et les entreprises. Il faut y ajouter la question de l'indexation des salaires. Si personne ici ne s'oppose au fait que le système d'indexation des salaires permet aux travailleurs de maintenir son pouvoir d'achat, pour nos entreprises, c'est un coup de massue supplémentaire. Rien que pour 2022, il est question d'une augmentation de plus de 10%.

Pour affronter ce nouvel écueil une aide de plus de 1 milliard d'euros est prise afin de soutenir la compétitivité des entreprises par une réduction des cotisations patronales de 7,07% sur les deux premiers trimestres de 2023 et un report en 2025 des cotisations dues pour le second semestre. Cette mesure sera appliquée tant au secteur marchand qu'au non marchand. Une autre mesure phare consiste à soutenir les indépendants qui souhaitent réintégrer leur activité après une incapacité de travail ou à soutenir l'esprit d'entreprise pour des personnes porteuses d'un handicap.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat des citoyens, comme lors de la crise Covid, nous tentons de les soutenir au maximum. Nous aurions aimé pouvoir aller plus loin dans une réforme fiscale de grande ampleur (réel tax down et non d'un tax shift). Et pour financer ce virage, il nous semble impératif de coupler cela à une réelle réforme du marché du travail pour financer notre système de sécurité sociale en augmentant le taux d'emploi, qui stagne à 72%.

Le gouvernement demande au ministre des Finances de présenter d'ici décembre, une première phase détaillée et ambitieuse de réforme fiscale, pour entamer sa mise en œuvre au cours de cette législature. Le leitmotiv est de valoriser le travail.

Le rendez-vous est pris et nous souscrivons pleinement à cet objectif. Il nous faut, non des mesures à la marge, mais des réelles avancées pour avoir un marché du travail dynamique, efficient, responsabilisant qui supprime vraiment les pièges à l'emploi encore trop présents en Belgique.

A cet égard, il est important

- Qu'aucune nouvelle taxe ne vienne alourdir la charge fiscale sur le travail
- Qu'une réforme fiscale puisse être élaborée concomitamment à une réforme du marché du travail
- Qu'enfin une analyse sérieuse pour contenir le coût du vieillissement tout en améliorant la pension des femmes puisse être menée

Mais nous continuerons de marteler ce message car seul l'emploi est le véritable rempart contre la pauvreté.

A cet égard, nous pouvons tout de même nous réjouir de voir

- le système des flexijobs élargi à d'autres secteurs comme le sport, la culture, l'agriculture

- de voir augmenter les heures pour le travail étudiant qui est une manière de soutenir les jeunes face à l'augmentation du coût de la vie qui les impacte également.
- De voir prolonger de 2 ans les mesures d'heures supplémentaires et de fin de carrière

Finances et budget

Au-delà de la mesure phare en matière de compétitivité, à savoir l'index défiscalisé qui va permettre d'améliorer la compétitivité et de lutter contre le handicap salarial, pour aider les entreprises à faire face aux factures énergétiques, les mesures actuelles sont prolongées jusqu'au premier trimestre 2023 pour un coût de 91 millions. Il s'agit :

- Du chômage temporaire "énergie"
- Du droit passerelle pour les indépendants
- De la réduction sur les droits d'accises sur le gaz
- De la réduction sur les droits d'accises sur l'électricité.

Une série de mesures sont prises pour financer ces dépenses.

International et défense

Le Premier ministre l'a rappelé hier après-midi : la sécurité du continent européen, notre sécurité, est remise en cause par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une Russie qui de tout temps a fondé sa puissance sur la force militaire et qui en a toujours usé. De Catherine II à Alexandre Ier, de Staline à Poutine. Raison pour laquelle le lien transatlantique reste indispensable, et notre pays, en son sein, doit assumer sa part de l'effort commun.

D'où une loi et une trajectoire budgétaire jusque 2035, qui amènera le budget de la défense à 2 % en 2035, avec des efforts sur nos infrastructures, notre personnel et sur nos équipements, qui doivent provenir en majeure partie des entreprises européennes.

Sur le plan international, nous sommes heureux de la nomination hier de notre pays au Conseil des droits de l'homme. Avec comme vision le maintien du caractère universel des droits humains, quelle que soit la race ou la religion.

Sécurité et justice

La sécurité de nos concitoyens a toujours été et reste une priorité fondamentale pour nous, comme condition première à l'exercice de nos libertés.

Aujourd'hui plus que jamais, les défis sont nombreux : la lutte contre la criminalité organisée, contre le narcoterrorisme et la lutte contre la drogue, la lutte contre les extrémismes et les radicalismes ou encore la lutte contre le terrorisme. La criminalité évolue avec la société, on l'a vu avec l'actualité et les récents événements dans la région d'Anvers.

Le décryptage de la messagerie Sky ECC expose au grand jour les méthodes utilisées par les narcotrafiquants, leur réseau tentaculaire, la violence, la corruption, l'intimidation, les menaces. La menace dont a été victime notre ministre de la Justice et sa famille doit, renforcer notre détermination à lutter contre de tels agissements sur notre territoire.

Pour lutter contre le phénomène de la criminalité organisée, police et justice doivent évoluer elles aussi et cela signifie qu'il faut pouvoir leur accorder des moyens supplémentaires.

A la police fédérale, comme l'a rappelé le Premier ministre, chaque agent qui part à la pension sera remplacé. En outre nous saluons la volonté du gouvernement de la renforcer le staff avec 1000 policiers dont 400 pour la police judiciaire fédérale. Avec le recrutement de profils spécialisés pour les enquêtes informatiques approfondies.

Dans le cadre du Stroomplan XXL, en plus du recrutement indispensable d'effectifs au sein de la police et de la justice, différentes mesures fortes sont prises au niveau judiciaire tant au niveau national qu'international : un accord est intervenu vendredi dernier, avec la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas pour créer une plateforme de partage d'informations intra-européenne dans une volonté commune de faire de la sécurité aux points d'entrée de l'Europe, une priorité.

Sur notre territoire, à côté du principe « follow the money » et de la nomination d'un procureur spécial à Anvers en charge de toutes les affaires d'importation de stupéfiants et de substances psychotropes, l'ambition annoncée par notre ministre de la justice est de contrôler 100% des containers à risque, qui transitent par Anvers.

Nous prenons bonne note du souhait du gouvernement de rationaliser les bâtiments de la justice afin d'assurer que les investissements soient plus rentables. Nous serons attentifs à cette réforme, pour veiller à ce que la justice reste accessible pour le justiciable.

Par ailleurs, le gouvernement travaille actuellement sur un projet de loi relatif à l'approche administrative communale de la criminalité organisée. Il s'agit d'une série de mesures qui visent à doter les bourgmestres d'un cadre juridique pour prévenir et lutter efficacement contre les conséquences néfastes de la criminalité « déstabilisante » sur leur territoire.

L'avant-projet, approuvé en première lecture par le Conseil des ministres le 14 septembre 2022, est actuellement soumis à l'avis, entre autres, du Conseil d'État et de l'Autorité de protection des données. Nous suivrons attentivement l'évolution de ce dossier.

En ce qui concerne le régime des NAPAP (période de non-activité préalable à la pension pour les policiers), nous prenons acte que l'Etat fédéral va prendre en charge 100% des NAPAP, afin de ne pas impacter la capacité opérationnelle de la police.

Nous saluons le fait qu'en ces temps très difficiles le gouvernement ne fasse pas l'impasse sur la sécurité.

Mobilité

Au niveau de la mobilité, la SNCB et Infrabel sont à la croisée des chemins, les contrats de gestion et de performance devront assurer pendant 10 ans une certaine stabilité dans le secteur ferroviaire et ce afin que des grèves à répétition ne puissent plus prendre les travailleurs et voyageurs en otage ! Ces grèves sont encore trop nombreuses. Le Gouvernement permettra à l'avenir à la SNCB et Infrabel d'effectuer leurs missions dans de bonnes conditions pour les investissements, pour la sécurité du rail, pour le personnel, pour les usagers.

Enfin, nous nous réjouissons que le Conseil des ministres ait donné son feu vert au plan qui doit permettre le doublement du volume de marchandises transportées par rail d'ici 2030.

Il faudra également trouver une solution structurelle dans le dossier épineux du survol de Bruxelles, après 2 ans de gouvernement, les avancées sont maigres, l'énergie du Ministre doit se concentrer rapidement sur l'éclosion d'une solution.

2023 sera également une année numérique, avec la présentation du portefeuille numérique par le Secrétaire d'Etat Mathieu Michel. Au niveau de la régie des bâtiments, il faudra poursuivre les efforts avec le plan de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics fédéraux.

Santé

Nous le savons, la crise énergétique que nous traversons actuellement pèse fortement sur les établissements et prestataires de soins (Des établissements déjà fragilisés par la crise sanitaire). Même s'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact réel de la situation, le risque réside notamment dans l'augmentation des reports de soins. Une problématique que nous devons surveiller de près, tant il est primordial de continuer à garantir l'accessibilité et la performance des soins de santé. En effet, le soutien aux établissements et prestataires de soins est essentiel pour éviter la dégradation de la qualité des soins (on pense notamment à la fermeture de salles d'opération, à l'imagerie médicale et à son coût énergétique élevé, etc.)

Face à ces différents défis, il est essentiel de :

- o **De mener une politique de prévention ambitieuse** (campagne de santé publique, dépistage cancer, bilans de santé, etc.) et **de promouvoir toujours plus un mode de vie sain.**

- o **De soutenir le personnel soignant qui est le moteur de notre système de santé** avec *une meilleure rémunération, de meilleures conditions de travail, il faut aussi investir dans la formation et dans l'attraction de nouveaux employés. Parce que le secteur des soins est sous tension depuis trop longtemps.*

- o **D'encourager les vocations dans le domaine médical tout en veillant à l'attractivité des différents métiers ;**

- o **De planifier de manière adéquate l'offre de soins** (// accord Glatigny- VDB)

o **De renforcer l'accessibilité des soins de santé mentale.** *Avec des réformes qui abaissent le seuil des soins psychologiques et détectent les problèmes mentaux plus tôt.* »

o **De veiller à garantir une offre médicale adaptée** (// pénurie du personnel soignant, départ de soignants vers l'étranger, aide médicale urgente, etc.)

à Un ensemble d'objectifs que je me réjouis de retrouver dans l'action et la vision de notre gouvernement.

· Au regard de la situation budgétaire actuelle, il est impératif d'optimiser l'ensemble des moyens investis dans le secteur des soins.

· La résistance aux antimicrobiens (AMR) est l'une des plus grandes menaces sur la santé publique. Il s'agira de mettre en œuvre le nouveau plan d'action en la matière (collecte de données, maintenance des outils, cadre, ressources financières). Nous nous réjouissons dès lors des 900.000 € prévus pour 2023 et 2024.

Conclusion

Monsieur le Premier Ministre, chers collègues, les crises successives que nous connaissons contraignent les politiques à prendre des décisions dans l'urgence, pour répondre aux problèmes, à l'instant où ils se posent. Mais d'un gouvernement de gestion de crise nous devons passer à un gouvernement de gestion d'avenir, d'anticipation et de perspectives. Les urgences ne doivent pas nous éloigner des réformes structurelles dont notre pays a besoin. Qu'il s'agisse de la réforme fiscale, du marché de l'emploi, de la poursuite de la transition énergétique, de justice et de sécurité. Il faut pouvoir apprendre de ces moments de tension extrême pour envisager les transformations qui s'imposent pour notre société.

Vous pouvez compter sur nous pour vous épauler dans cette tâche et c'est sans surprise que mon groupe et moi-même voterons la confiance.

Je vous remercie,

Benoît Piedboeuf